

ACTIVITÉS LIBRES SUR GLACE

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

📍 Adresse

Complexe sportif
Saint-Augustin-de-Desmaures
230, route de Fossambault
418 878-5473 poste 5800

💰 Tarification HOCKEY LIBRE

- Accès gratuit aux résidents VSAD
 - Accès aux non-résidents : 8 \$ + taxes (forfaits disponibles)
 - Réservation en ligne obligatoire pour tous
- VSAD.ca/inscriptions
Résidents : 72 heures à l'avance
Non-résidents : 24 heures à l'avance

Résidents de L'Ancienne-Lorette

En vertu d'une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, les citoyens de cette municipalité sont considérés comme résidents.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Consulter les conditions de glace ici:



Réglementation complète à:
VSAD.ca



▶▶▶▶▶ SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

 LES AUGUSTINOIS ACTIFS
 @AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca



TYPE D'ACTIVITÉ

PATINAGE LIBRE (Max. 70 participants)

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés par une personne responsable de 15 ans et plus.
- Le port du casque est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins et pour les débutants.
- Fauteuils roulants et poussettes autorisés sous conditions.
- Aides de patinage disponibles.

PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE (Max. 12 participants)

- Débutants : 18 ans et plus
- Intermédiaire et avancé : 12 ans et plus
- Maximum de 12 personnes sur la glace.
- Les entraînements dirigés individuels sont permis, sous réserve d'une couverture d'assurances valide.

HOCKEY LIBRE DÉBUTANT 12 ANS ET + (Max. 25 participants)

- Activité pour les 12 ans et plus.
- Aucun participant ne peut être sur la glace sans patins.
- Le jeu doit rester récréatif.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

HOCKEY LIBRE INITIÉ 16 ANS ET + (Max. 25 participants)

- Activité pour les 16 ans et plus.
- Mêmes règlements que pour le hockey débutant
- Jeu récréatif obligatoire.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

HOCKEY LIBRE PETITES FAMILLES (Max. 25 participants)

- Réservé aux enfants de 11 ans et moins accompagnés d'un parent sur la glace.
- Les grands frères et grandes sœurs peuvent participer si le respect des plus jeunes est assuré.
- Le parent doit être présent sur la glace.
- Aucun participant ne peut être sur la glace sans patins.
- L'activité doit rester récréative.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

27 avril au 3 mai

| JOUR | HEURES | ACTIVITÉS | NOTES |
|----------|-------------------|---------------------------|-------------|
| Lundi | 11 h 30 à 12 h 30 | Patinage libre | |
| | 11 h 30 à 12 h 30 | Patinage artistique libre | 12 ans et + |
| Mercredi | 11 h 30 à 12 h 30 | Patinage libre | |
| | 11 h 30 à 12 h 30 | Patinage artistique libre | 12 ans et + |
| Vendredi | 11 h 30 à 12 h 30 | Patinage libre | |
| | 11 h 30 à 12 h 30 | Patinage artistique libre | 12 ans et + |
| Dimanche | 15 h 45 à 16 h 45 | Patinage libre | |

Du 1^{er} au 3 mai

